

# LES 100 REVENDICATIONS DE L'UNION ÉTUDIANTE POUR LES CROUS



## 1. LE REVENU ÉTUDIANT : UNE NÉCESSITÉ FACE À LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

### À COURT TERME

1. L'**augmentation** immédiate du montant des bourses,
2. Leur annualisation : **12 mois** au lieu de 10,
3. Leur indexation à l'inflation;
4. Un **complément de 100 euros** de bourse en Outre-Mer face à la vie chère.
5. Intégrer les **étudiant·es étranger·es** au système de bourse.

## 6. UN REVENU ÉTUDIANT À **1288€ / MOIS** TOUTE L'ANNÉE, POUR TOUSTES LES ÉTUDIANT·ES.

### À MOYEN TERME

L'Union Etudiante est la **seule à avoir chiffré le financement du revenu étudiant** : il faut **47 MILLIARDS D'EUROS**

- Création d'une branche de la sécurité sociale pour la jeunesse : **11,5 milliards**
- Le redéploiement de l'argent des bourses : **2,3 milliards**
- Taxer les plus riches : **15 milliards**
- Un investissement de l'Etat, notamment par le redéploiement d'aides actuelles et d'exonérations d'impôt qui deviendront obsolètes avec le revenu étudiant : **18,23 milliards**



# II. LOGEMENTS CROUS, CONSTRUCTION MASSIVE ET ENCADREMENT DES LOYERS !

7. **Encadrement des loyers** privé et des loyers CROUS afin que **9m<sup>2</sup> = 150€** dans TOUS les CROUS
8. Construction de **100 000 logements** CROUS chaque année
9. Obtenir **le statut de locataire** et des droits pour les résidents des logements CROUS
10. **Réquisition** des logements vides
11. **Élargir la garantie Visale** à l'ensemble des logements et garantir son maintien en cas d'impayés
12. **Augmenter les APL** et supprimer tout délai de carence
13. **Garantir un complément financier** à destination des ménages les plus précaires et de toutes les étudiant·es face à l'augmentation des charges énergétiques
14. Rénover en urgence les logements dits "**passoires énergétiques**", dans le privé comme le public



# II ● POUR UN DROIT À L'ALIMENTATION SAINNE ET VARIÉE



- 15** Mettre en place une **sécurité sociale de l'alimentation étudiante**
- 16.** Mettre davantage de **sandwichs végétariens** dans les formules Bepi (1€ ou 3,30€)
- 17. Augmenter l'offre végétarienne**, en la diversifiant
- 18.** Mettre en place des menus végétaliens quotidiens, équilibrés et attractifs.
- 19.** Respect strict de la **saisonnalité des produits**.
- 20.** Application ambitieuse de la loi EGalim avec un recours prioritaire aux **circuits courts et aux producteurs locaux**.
- 21.** Rétablir le **repas à 1€ pour tous-tes**
- 22.** Ouvrir les restaurants universitaires le **soir et le week-end**
- 23.** Construire de **nouveaux restaurants universitaires** là où il n'y en a pas
- 24.** Permettre aux étudiant-es en **étude de santé** d'accéder à un repas à tarif social (1€ ou 3,30€) pour ne pas dépendre des cantines onéreuses des CHU.
- 25.** Lutter **contre la fermeture des Restaurants Universitaires** au profit des cafétérias, jugées plus "rentables".

## **IV. POUR UN CROUS CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET CONTRE L'EXTRÊME DROITE !**

26. Mettre en place la formation de tous les personnels sur les discriminations et sur l'accueil des étudiant-es minorisé-es
27. Mettre en place un dispositif de signalement uniformisé, financé et commun aux personnels et usagers
28. Garantir l'utilisation du prénom d'usage par le CROUS peu importe la situation administrative en toute circonstance

## **V. POUR DES MESURES CONCRÈTES DANS LES DROM-COM**

29. Mise en place d'un CROUS autonome dans chaque territoire ultramarin.
30. Fin de la sous-traitance privée et retour à une gestion publique directe.
31. Développement de services de restauration, de logement et d'accompagnement social adaptés aux besoins locaux
32. Lancement d'un plan d'urgence de rénovation et de mise aux normes climatiques et énergétiques des campus
33. Revalorisation et indexation des bourses sur le coût réel de la vie outre-mer (+100 € minimum).
34. Création d'un service public de la vie étudiante spécifique aux DROM-COM.
35. Dispositifs d'aides d'urgence pour le logement, l'alimentation et la santé mentale.
36. Réforme du Passeport Mobilité Études pour le rendre plus accessible et moins restrictif.
37. Abaissement du coût du transport aérien étudiant par un dispositif public de soutien.
38. Construction de logements étudiants à proximité des campus pour pallier la surcharge des axes routiers et le peu de transports en commun.
39. Création d'une commission éthique indépendante pour examiner les collaborations universitaires.

40. Refus de tout partenariat avec des entreprises polluantes, extractivistes, contraires aux droits humains ou liées à l'exploitation économique des territoires ultramarins.
41. Réalisation d'un audit complet des infrastructures universitaires ultramarines.
42. Élaboration d'un plan d'action pluriannuel avec des financements dédiés à court et moyen terme

## CONTRE LE RACISME D'ÉTAT ET DE L'EXTRÊME DROITE, POUR UN CROUS ANTIRACISTE



43. Formation obligatoire du personnel à la lutte contre les biais racistes.
44. Suppression de la sélection à l'entrée dans les études supérieures, car la sélection est systématiquement sociale et raciste
45. Accès des étudiant·es étranger·es à toutes les aides sociales : bourses dans l'urgence puis au revenu étudiant.
46. Anonymiser les dossiers de demande de logement et d'aides sociales pour prévenir toute discrimination.

## POUR UN CROUS QUI S'ENGAGE DANS LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE !

47. tarifications sociales ambitieuses des transports en commun, avec un objectif de gratuité pour les étudiant·es les plus précaires
48. Partenariats renforcés entre Crous, collectivités territoriales et autorités organisatrices de transport.
49. Prise en compte des coûts et temps de transport dans l'évaluation de la précarité étudiante.
50. Soutien au développement des mobilités douces, notamment par des équipements adaptés dans les résidences universitaires.
51. Intégration des enjeux écologiques dans l'implantation des résidences, afin de limiter l'isolement et les déplacements contraints.
52. Augmentation significative et progressive de la part de produits bio, en priorité pour les fruits, légumes et céréales.



53. Utilisation de matières premières issues du commerce équitable.
54. Réduction de la place de la viande issue de l'élevage industriel.
55. Diminution des produits ultra-transformés au profit d'une cuisine sur place.
56. Lutte structurelle contre le gaspillage alimentaire, avec adaptation des portions, réemploi des invendus et transparence des données
57. Lancement d'un plan public massif de rénovation énergétique des résidences universitaires.
58. Priorité donnée aux bâtiments les plus anciens et énergivores.
59. Financement public de la rénovation, sans répercussion sur les loyers.
60. Amélioration de l'isolation, des systèmes de chauffage et de la ventilation.
61. Développement des énergies renouvelables lorsque cela est possible.
62. Gestion collective, transparente et non punitive de l'énergie.
63. Déploiement de politiques de réduction et de tri des déchets dans les résidences.
64. Renforcement du rôle des élu·es étudiant·es dans les décisions écologiques.
65. Création de commissions écologiques avec un réel pouvoir de suivi et de proposition.
66. Publication régulière de bilans écologiques et sociaux du Crous.
67. Transparence sur les choix budgétaires et les partenariats.

## **POUR UN CROUS DÉBARRASSÉ DU VALIDISME**

68. l'attribution immédiate de l'échelon 7 aux étudiant·es ayant un handicap et, à terme, la mise en place d'un revenu étudiant à 1 288 €
69. la formation des agent·es du CROUS au validisme, aux micro-agressions et au handicap invisible
70. la réforme de l'accès au logement adapté tout au long de l'année
71. la mise en conformité RGAA des sites du CROUS
72. la priorisation des rendez-vous et un accompagnement administratif renforcé
73. la mise en place de permanences avec la MDPH pour faciliter les démarches de reconnaissance
74. la suppression de la condition de progression dans les études pour le maintien du droit à la bourse
75. la création d'une cellule nationale de veille contre le validisme et le non-respect des droits au sein des CROUS.

# POUR UN CROUS PORTEUR D'UNE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ÉTUDIANTE

76. Ouverture effective des bourses aux étudiant·es en exil, sans critères discriminatoires
77. points de charge sociale spécifiques pour garantir l'accès au logement Crous
78. accès prioritaire au logement afin de lutter contre le sans-abrisme
79. accompagnement social dès l'amont de l'entrée sur le territoire
80. reconnaissance des parcours d'exil dans l'évaluation sociale
81. ligne téléphonique dédiée aux étudiant·es étranger·es
82. formation des personnels à l'accueil des publics en exil et au multilinguisme
83. supports d'information accessibles en plusieurs langues
84. mise en place d'aides d'urgence accessibles à toustes, sans condition de nationalité ou de statut
85. suppression des plafonds restrictifs limitant l'accès aux aides
86. réactivité accrue dans le versement des aides pour répondre aux situations critiques
87. transparence sur les critères d'attribution et les montants disponibles
88. refus des partenariats avec des entreprises impliquées dans des crimes de guerre, génocides ou écocides
89. transparence des fournisseurs et partenariats
90. intégration de critères éthiques dans les achats
91. soutien aux mobilisations étudiantes internationales
92. priorisation des filières et labels équitables
93. prise en compte des situations d'exil dans les barèmes

# POUR UN CROUS SUR TOUS LES LIEUX D'ÉTUDES !

94. Redistribution locale de la CVEC : L'argent collecté auprès des étudiant·es des sites délocalisés doit être investi sur place pour financer des actions sportives ou culturelles
95. Comme pour les bibliothèques et services universitaires de sport, gratuité pour l'accès aux piscines, infrastructures sportives et médiathèques via des accords Crous-Mairies
96. Les étudiant·es des sites délocalisés dépensent en moyenne 30% de plus pour l'alimentation que ceux des grands campus. Accès aux cantines des lycées et hôpitaux aux tarifs Crous : Pour les étudiant·es en BTS (lycées) ou IFSI (hôpital), le Crous doit conventionner avec les établissements pour garantir le repas à 1€ ou 3,30€ directement dans les selfs sur place.
97. La fin de la "Carte Care" au profit de structures réelles : Création de cafétérias Crous ou de conventions avec les collectivités locales, plutôt que de distribuer des chèques pour aller au supermarché
98. Permanences sociales et psychologiques sur site : Les assistantes sociales et les psy du Crous doivent tenir des permanences hebdomadaires physiques dans chaque site délocalisé (IUT, IFSI, Lycée).
99. 65% des étudiant·es en IFSI et IUT déclarent renoncer à des soins faute de médecins ou de services accessibles à proximité. Conventionnement médical : Partenariats avec les médecins de ville ou centres de santé municipaux pour garantir le tiers-payant intégral aux étudiant·es des zones sans Service de Santé Universitaire (SSU).
100. Ouverture des internats avec un statut "étudiant" : Les internats des lycées accueillant des BTS/CPGE doivent proposer un régime spécifique : pas de couvre-feu, libre accès 24h/24, possibilité de rester le week-end.
101. Construction de résidences Crous dans les villes moyennes accueillant des pôles étudiants (IUT, antennes universitaires).

# POUR UN INVESTISSEMENT MASSIF DANS LE SERVICE PUBLIC DES ÉTUDIANT·ES

102. Recrutement massif d'agents titulaires pour pallier le sous-effectif structurel et garantir la continuité du service public.
103. Titularisation des personnels contractuels et fin du recours aux contrats précaires, y compris pour les étudiant·es travailleur·ses du CROUS
104. Garantie du versement des bourses à date fixe : augmentation des moyens administratifs pour qu'aucun dossier (DSE) ne subisse de retard de traitement.
105. Renforcement des services sociaux : recrutement d'assistant·es social·es supplémentaire pour garantir un rendez-vous rapide à chaque étudiant·e qui en fait la demande.
106. Égalité territoriale réelle : un plan de rattrapage financier et humain spécifique pour les CROUS d'Outre-mer (La Réunion, Mayotte, AntillesGuyane) afin de résorber les retards de traitement.
107. Investissement dans le logement étudiant : plan de construction de 100 000 logements CROUS chaque année et de rénovation thermique massive des cités U pour garantir un logement digne et abordable.
108. supprimer la CVEC

DU 3 AU 5  
FÉVRIER VOTE

**UNION ÉTUDIANTE**

**CONTRE MACRON & L'EXTRÊME DROITE**

**POUR UN REVENU ÉTUDIANT À 1288€,  
UN LOGEMENT DIGNE ET  
LE REPAS À 1€ POUR TOUSTES !**

Lien de la  
plateforme de  
vote et le reste  
du programme !

